



## Projet de rachat de titres Foncière Atland

**Paris le 20 septembre 2016** - A l'issue de discussions entre Le Crédit Foncier (SIPARI) et Atland SAS<sup>1</sup>, il est envisagé que Le Crédit Foncier (SIPARI) cède une partie de sa participation dans Foncière Atland<sup>2</sup> à Atland SAS. Atland SAS pourrait ainsi acquérir 46.080 actions supplémentaires de Foncière Atland.

Atland SAS serait amenée à augmenter sa détention du capital de 47,89 % à 55,99 % et sa détention en droits de vote de 52,91 % à 56,40 %.

Afin de maintenir la participation des membres du concert<sup>3</sup> auquel elle appartient en-deçà du seuil de 60 % des droits de vote et ainsi conserver le statut de SIIC de Foncière Atland, Atland SAS envisage, préalablement à l'acquisition des actions susvisées, de mettre au porteur 147.000 actions Foncière Atland auxquelles sont actuellement attachés des droits de vote double.

Au résultat de cette acquisition, les membres du concert détiendront 328.879 actions Foncière Atland représentant 435.178 droits de vote, soit 57,82 % du capital et 59,24 % des droits de vote de cette société

Conformément à la réglementation en vigueur, Atland SAS a effectué une demande, auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF"), de dérogation à l'obligation de déposer une offre publique sur Foncière Atland à l'occasion de l'acquisition des droits de vote supplémentaires envisagée, sur le fondement de l'article 234-9 6° du Règlement Général de l'AMF. La position de l'AMF sera connue avant fin septembre.

---

<sup>1</sup> Il est précisé que Le Crédit Foncier (SIPARI) et Atland SAS n'agissent pas de concert.

<sup>2</sup> Cette cession est soumise notamment à l'obtention, auprès de l'AMF, d'une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique sur Foncière Atland par Atland SAS.

<sup>3</sup> Le concert est composé de MM. Georges Rocchietta et Lionel Védie de la Heslière et des sociétés Atland SAS (société contrôlée par MM. Georges Rocchietta et Lionel Védie de la Heslière Détenue, lesquels détiennent chacun environ 35 % du capital de cette société), Finatlas (Société civile immobilière contrôlée (i) à 50 % par la société par actions simplifiée Atlas, elle-même contrôlée par la société anonyme Xeos, elle-même contrôlée par M. Lionel Védie de la Heslière et (ii) à 50 % par la société à responsabilité limitée Finexia, elle-même contrôlée par M. Georges Rocchietta), Finexia (société à responsabilité limitée contrôlée par M. Georges Rocchietta) et Xeos (société anonyme contrôlée par M. Lionel Védie de la Heslière).

## À propos d'ATLAND

Le Groupe ATLAND est un opérateur global de l'immobilier, qui intervient sur trois marchés : le logement, l'immobilier d'entreprise et l'hôtellerie. Ses clients sont les particuliers, les investisseurs institutionnels et les entreprises.

FONCIERE ATLAND, filiale d'ATLAND, est une Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC) spécialisée en immobilier d'entreprise qui a trois activités : l'investissement, l'asset management et le développement de bâtiments clé-en-main. FONCIERE ATLAND est également présente sur le marché des SCPI via sa filiale VOISIN, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF qui gère 4 SCPI pour le compte de 6700 associés.

Au 31 décembre 2015, FONCIERE ATLAND gérait pour compte propre et compte de tiers un patrimoine de 631 millions d'euros hors droits, dont 235 millions pour VOISIN, représentant 650 actifs et un loyer total de 46 millions d'euros.

Le Groupe ATLAND compte parmi ses actionnaires de référence Edmond de Rothschild Investment Partners pour ATLAND, le Crédit Foncier et Tikehau Capital pour Foncière ATLAND.

Pour en savoir plus : <http://www.atland.fr/>

### CONTACTS PRESSE

#### **GROUPE ATLAND**

Jérémy Redler  
Tél. 01.40.72.20.20  
Email : [jr@atland.fr](mailto:jr@atland.fr)

#### **AGENCE DAKOTA COMMUNICATION**

Jean-Maurice GALICY & Christèle SOLIS  
Tél. 01.55.32.10.40  
Email : [c.solis@dakota.fr](mailto:c.solis@dakota.fr)